

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

DUGAS PIERRE (1701-1757)

par Michel Dürr, Denis Reynaud

Pierre Dugas, chevalier, seigneur de Bois Saint-Just, Thurins et Savonost, est né à Lyon le 11 juillet 1701, baptisé le lendemain en l'église paroissiale Sainte-Croix. Il est le fils de Laurent Dugas* et de sa première épouse Marguerite Croppet. Parrain : Pierre Cavellat; marraine sa grand-mère, « *Anne Claudine Bottu de la Barmondière, épouse de Louis Dugas, écuyer, ancien prévôt des marchands de cette ville et lieutenant général de police* ». C'est le demi-frère de François Dugas de Quinsonas*. Il épouse le 6 mai 1725, en l'église Sainte-Croix de Lyon, Marianne Bourgelat, fille de défunt Charles Pierre Bourgelat (Balesta [Haute-Garonne] c. 1652-Lyon Saint-Nizier, 10 décembre 1719), ancien échevin de Lyon, et de défunte dame Geneviève Terrasson; présents : Laurent Dugas, père de l'époux, Louis Dugas, aïeul, Louis Dugas, frère de l'époux, Claude Bourgelat, écuyer, Louis Terrasson, tuteur de l'épouse, noble Jacques Terrasson, avocat en parlement; autres signatures : Croppet, Cavellat, Basset. Marianne Bourgelat et sa sœur jumelle Anne Bourgelat avaient été baptisées le 21 mai 1711 en l'église Saint-Nizier de Lyon; le parrain d'Anne est Camille Perrichon*, avocat en parlement, secrétaire de la ville de Lyon et du Commerce; celui de Marianne est André Perrichon, aussi écuyer, conseiller garde dans les juridictions du consulat, de la conservation; la marraine de Marianne est Marianne Sabot fille de feu Louis Sabot, écuyer, conseiller en la cour des monnaies et présidial de cette ville. Marianne Bourgelat est la sœur de Claude Bourgelat, fondateur de l'école vétérinaire de Lyon puis de celle de Maisons-Alfort. La naissance de son septième enfant, Louis Blanche Marie, le 23 mars 1737, est fatale à Marianne Bourgelat, enterrée en grande procession en l'église Saint-Nizier le 31 mars. Pierre Dugas, demeurant rue Saint-Dominique, épouse en secondes noces, le 2 novembre 1739, Anne de Ponsainpierre du Perron, fille de Dominique de Ponsainpierre*, et de Bonne d'Ambournay. La bénédiction nuptiale est donnée par Messire Jacques d'Ormières, vicaire général et chanoine à Saint-Nizier, dans la chapelle du Perron, paroisse d'Oullins, en présence de Laurent Dugas, de Dominique de Ponsainpierre, de François de Ponsainpierre, ancien président et trésorier de France au bureau des finances de Lyon, grand-oncle de l'épouse, de Mgr Riverieux de Varax, conseiller à la cour des monnaies, cousin de l'épouse, de Philibert Arthaud, écuyer, seigneur de Bellevue, beau-frère de l'épouse. Une fille naît de cette union en 1740. « *Messire Pierre Dugas, président en la cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, auditeur de camp des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, ancien prévôt des marchands de la ville de Lyon, seigneur de Thurins, Quinsonas, Souzy, de Savonnost, de la Tour de Champt et autres lieux, décédé avant-hier après avoir reçu les sacrements, a été inhumé en l'église paroissiale de Thurins en Lyonnais ce vingt neuvième avril 1757, par moi soussigné curé de Thurins.* » « *Pierre Dugas, prévôt des marchands, MDCCI-MDCCLVII* » figure, à la suite de

son père Laurent Dugas*, et avec Étienne Dugas, président à la cour des monnaies de Lyon, MDCCXXX-MDCCLXXXIX, sur le monument érigé au cimetière en 1862 par la commune de Thurins. Pierre Dugas poursuit au collège de la Trinité des études brillantes dont son père se fait l'écho dans une lettre du 8 décembre 1717 à son cousin Saint Fonds (Correspondance Dugas-Saint Fonds, vol 1, p. 77) où il cite les *Nouvelles littéraires* du 10 août 1715 (compte rendu de la séance de l'Académie du 15 juillet, p. 84) : « *M. de Saint Fons, lieutenant particulier de Villefranche et un des académiciens, a lu des vers français sur l'application du roi à détruire l'hérésie, composés par le jeune M. du Gas, âgé seulement de 14 ans et qui est élevé au collège des jésuites; ces vers étaient dans une des grandes affiches du Jeu de la Trinité, dont ce jeune homme était. [...] On y a remarqué un beau feu et le vrai génie de la poésie.* » Pierre Dugas succède à son père à la cour des monnaies le 5 juin 1728. Il est auditeur de camp de ladite ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais; prévôt des marchands de Lyon en 1750-1751. « *Pendant qu'il exerçait ces fonctions, Pierre Dugas sut, à l'exemple de son père, exciter la charité des lyonnais en faveur des ouvriers qu'une cessation de travail occasionnée par la rareté et le haut prix des soies avait réduits à la plus affreuse détresse* » [Michaud]. Dumas (v. 1, p. 250-251) attribue par erreur au prévôt des marchands Pierre Dugas l'anecdote relative aux boulangers qui concerne son père Laurent.

ACADÉMIE

Brossette note : « *Le mardi 11 janvier 1718, dans le palais de l'archevêché, Monseigneur l'archevêque y étant, Mr le Président Dugas, directeur de la compagnie, ayant prié Monseigneur et Messieurs, de permettre que Mr Dugas son fils pût avoir entrée dans nos assemblées, sans pourtant avoir le titre d'académicien, la compagnie lui a accordé cette distinction unanimement, et M. Dugas le fils a fait son entrée, et a pris sa place à la droite du secrétaire* » . Il mentionne ensuite sa présence le 9 et le 16 janvier 1722, puis le 9 mars de cette même année, son *Discours sur l'art d'écrire les lettres et sur la différence du style oratoire et du style épistolaire*. Le 9 janvier 1725, il le place au n° 20, entre Michon* et de Billy* sur la liste des académiciens rangés par ordre de réception. Selon Bollioud, son remerciement de réception a été prononcé en 1719 et d'après Morel de Voleine (RLY n°507, 1889), il a fait un discours d'entrée sur le désir de se faire une bonne réputation. À partir de ce moment, il est le plus souvent désigné comme « *Dugas fils* », pour le distinguer de Laurent Dugas, « *Dugas père* ». Pierre Dugas est membre de l'Académie des sciences et belles-lettres, mais, contrairement à son père, il n'a jamais été également à l'Académie des beaux-arts. Le 13 juin 1730, il traite de *L'intervention des dieux dans les poèmes épiques*; le 10 juin 1732, il « *cherche dans quel temps on a commencé à se servir des chevaux pour traîner les chars et pour servir à la cavalerie qui a succédé à l'usage des chars* », discours repris le 25 novembre 1732 lors de l'assemblée publique. Le 15 décembre 1733, il est élu directeur pour l'année 1734 et, à ce titre, fait le 14 mai 1734 l'*Éloge funèbre du duc de Villeroy*, gouverneur de Lyon et protecteur de l'Académie, mort le 22 avril. Le 7 décembre 1734, il lit le *Discours sur l'affabilité* qu'il a prononcé le 14 novembre, à la rentrée du Palais. Ses interventions sont ensuite : 19 décembre 1735, lecture d'une fable allégorique, *Le destin et la lune*, et d'une paraphrase du *De profundis* en vers français; 4 décembre 1736, une *Ode à M. de Voltaire*; 18 juin 1737, *Discours sur les divers récits de la guerre de Troie et en particulier celui que fait*

Dion Chrisostome; 25 février 1738, *Discours sur la bibliomanie et sur le poète d'Eschyle*; 2 juin 1739, L'hospitalité exercée par les Anciens. Le 18 décembre 1742, il expose son projet d'une histoire de l'académie des sciences et belles-lettres de Lyon, projet qui n'aboutira pas. Le 24 mars 1744 : *Le poème dramatique demande-t-il deux sortes de style*? Le 19 mars 1743 : *Cicéron a-t-il été proclamé imperator par ses soldats lors de son expédition en Sicile*? Le 14 décembre 1745 : *Réflexions sur la dissertation de M. de Regnaud sur le galimatias*. Il est alors de nouveau élu directeur. Le 12 décembre 1747, il veut justifier Virgile sur les passions trop violentes qu'il a attribuées à Enée. 17 décembre 1748 : *Réflexions sur Salluste*; le 30 décembre 1753 : *Recherches sur le lieu de naissance de saint Ambroise*; 10 décembre 1754 : *Justification du sceau et de la devise de l'académie Atheneum lugdunense restitutum attaquée par l'abbé Pernetti**. Le 16 décembre 1755, il s'interroge : *A-t-on bien fait d'abolir l'esclavage*? et revient sur ce sujet le 30 novembre 1756, pour savoir s'il ne serait point avantageux de ramener parmi nous l'usage des esclaves. Sa dernière intervention, le 7 décembre 1756, consiste en des *Réflexions sur le luxe*. Boffin de Pusignieu fait son éloge le 29 novembre 1757.

BIBLIOGRAPHIE

Dugas et Saint Fonds.

ICONOGRAPHIE

Le tome 2 de la correspondance Saint Fonds-Dugas reproduit en héliogravure un portrait de Pierre Dugas peint par François de Troy et conservé à Lyon – en 1900 – dans la famille de Fabrias. Morel de Voleine indique un autre portrait exposé au Palais du Commerce en 1866 (*RLY*, 1866, p. 66). Comme Prévôt des marchands il a bénéficié de distribution de jetons à ses armes (Morin-Pons, p. 76-77, pl. X et Tricou 1955 p. 77-79, pl. VIII).

MANUSCRITS

Ac.Ms119 f°155 : *Mémoires pour servir à l'histoire de l'académie de Lyon*. – Ac.Ms157 f°98 : *Extrait d'un mémoire où l'on examine s'il ne serait point avantageux de ramener parmi nous l'usage des esclaves*, 16 décembre 1755.

PUBLICATIONS

Discours prononcé à l'hôtel de ville à la sortie de la prévôté des marchands le 1^{er} janvier 1752, Lyon : Aimé Delaroche, 1752 (mentionné ainsi par Bollioud). – *Discours de M.P.D. en quittant la place de P.D.M.* [prévôt des marchands], Lyon, 1757. – *Bouts rimés remplis à Madame la comtesse de Grolée*. – *Bouts rimés remplis par M.D.P.D.M. sur les rimes de l'ode adressée à Monseigneur le cardinal de Tencin par les citoyens de Lyon*, Lyon : Aimé Delaroche, 8 p., s.d. – *Jugement souverain (rendu par P.D. président en la cour des monnaies et sénéchaussée de Lyon, et J.B. Garnier, premier échevin de la dite ville) qui condamne les frères Rulière et autres ouvriers leurs complices, coupables de transport de manufactures chez l'étranger et de séduction d'ouvriers*, Cour des monnaies de Paris. Impr. P. Valfray, 1752. – « Extrait d'un mémoire où l'on essaie

d'établir que Saint Ambroise est né à Lyon, par M. Dugas » [transcrit par Bréghot], *AHSR* 3, 1825, p 140-146.